

ORGANISER LE RENOUVELLEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE SON CHEPTEL



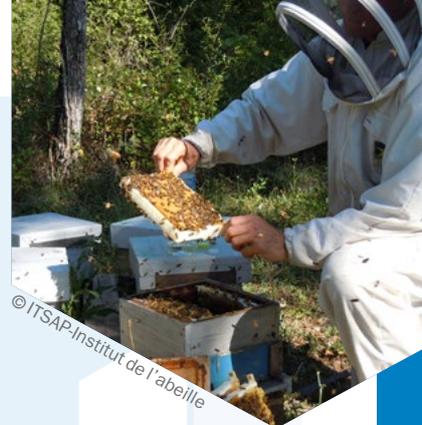
LES IDÉES CLÉS

- Maîtriser précisément la composition de son cheptel.
- Connaître l'état de développement de ses colonies.
- Assurer la traçabilité des reines et des essaims.
- Anticiper ses besoins en colonies pour organiser les opérations d'élevage.
- Mettre en place un plan d'élevage.



POURQUOI

L'apiculteur est d'abord gestionnaire de son cheptel. La multiplication des colonies, le renouvellement des reines ou la maîtrise de leur origine font partie de la gestion d'un cheptel. Aussi, il est important de connaître avec précision sa composition afin de pouvoir définir ses besoins en termes de renouvellement et de développement du cheptel. Une fois ses objectifs définis, l'apiculteur pourra réaliser un plan d'élevage, qu'il ait prévu d'acheter des reines ou de réaliser lui-même les opérations d'élevage.



© ITSAP-Institut de l'abeille



GRANDS THÈMES ABORDÉS DANS CETTE FICHE

1. Connaître et maîtriser la composition de son cheptel
2. Assurer la traçabilité des reines et des essaims
3. Définir ses objectifs et planifier son calendrier d'élevage

1. Connaître et maîtriser la composition de son cheptel

- Connaître l'état de développement de ses colonies : âge de la reine, population, équilibre nourrices-butineuses, couvain.
- Renouveler les reines régulièrement, par exemple tous les deux ans.
- Éliminer les « mauvaises » reines : colonies malades, colonies essaimeuses, colonies agressives, reines trop âgées...
- En cas de travail de sélection sur le cheptel, veiller à maintenir un minimum de diversité génétique (éviter la consanguinité).



© J. Regnault

2. Assurer la traçabilité des reines et des essaims

- ✓ Assurer la traçabilité des reines et des essaims permet d'en connaître l'âge et l'origine dans l'objectif d'un suivi sanitaire, d'un suivi technique des lots, ou encore d'un suivi des lignées.
- ✓ Marquer la reine (le moment du marquage – avant ou après introduction – dépend de l'objectif recherché). Le clippage est aussi un élément de traçabilité.
- ✓ Avoir un dispositif de traçabilité qui permet de connaître l'origine de la colonie.
- ✓ Enregistrer autant que possible les informations au fur et à mesure.

Marquer la reine.



INFO

CODE DE COULEUR INTERNATIONAL POUR LE MARQUAGE DES REINES

Il existe un code de couleur international pour le marquage des reines.

COULEUR	Année se terminant par...
Blanc	1 et 6 
Jaune	2 et 7 
Rouge	3 et 8 
Vert	4 et 9 
Bleu	5 et 0 

Apiculture biologique

Le clippage des reines (rognage des ailes) est interdit.

AB

3. Définir ses objectifs et planifier son calendrier d'élevage

- ✓ Anticiper ses besoins en colonies et en reines (par exemple : nombre de reines à renouveler, reconstitution du cheptel...).
- ✓ Organiser le renouvellement du cheptel (achat ou opérations d'élevage) et préparer un plan d'élevage.
- ✓ Planifier le calendrier d'élevage et vérifier qu'il est bien adapté aux autres activités de l'apiculteur, et, pour les professionnels, en adéquation avec la stratégie de l'exploitation.
- ✓ Une fois lancé, suivre scrupuleusement son calendrier d'élevage.
- ✓ Si l'élevage est choisi, élever pendant les périodes propices, notamment en présence de mâles. Celles-ci dépendent des régions et des caractéristiques de la colonie :
 - elles débutent quand les colonies disposent de couvain mâle operculé en quantité ;
 - la disparition des mâles et la réduction de leur qualité marquent la fin de la période d'élevage (elle est plus difficile à déterminer).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règlement (CE) n°889/2008 relatif à l'Agriculture biologique et le Guide de lecture associé (consulter la dernière version du guide de lecture sur : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-Biologique>).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » : 18 ; 36 ; 77 ; 78 ; 95 ; 117 ; 128 ; 149.